

SECTEUR TOURISME

Note technique thématique

CONTEXTE

La performance du secteur touristique constitue un levier capital pour accélérer le décollage économique du Sénégal qui souhaite entrer rapidement dans l'ère de l'émergence. Malgré les potentialités appréciables de la destination depuis quelques décennies, la valeur ajoutée de la branche touristique dans la structure productive demeure encore faible (6% du PIB) et offre des perspectives de croissance encore fortes à exploiter.

Malgré les efforts fournis dans l'amélioration des affaires dans le sous-secteur, le tourisme sénégalais tire mal parti des actifs naturels et culturels du pays. En effet, l'environnement des affaires a été amélioré avec la baisse de la TVA pour les prestations touristiques qui est passée de 18% à 10%. Des avantages substantiels et des mesures incitatives sont prévus dans le Code des investissements révisé.

Le tourisme a une position stratégique et émergente dans la politique économique et sociale du Sénégal qui conforte la volonté des autorités de renforcer le deuxième secteur d'exportation et d'accroître les investissements dans les activités touristiques. D'après les prévisions économiques, la variation positive de la demande touristique de 15% permettrait de créer, en moyenne, 8 000 emplois par année.

VISION

Avec la formulation du plan stratégique de développement du tourisme sur la période 2014-2018, le Sénégal s'est engagé à promouvoir un « Tourisme compétitif et attractif en partant d'une gouvernance vertueuse du secteur, fondée sur un développement durable, pourvoyeur d'emplois et favorisant l'émergence économique ». Il s'agit de développer des pôles de compétitivité touristiques en termes de biens et services conformes aux standards internationaux, et de rendre plus attractive la destination pour satisfaire à une demande internationale croissante.



ORIENTATIONS STRATEGIQUES

A travers l'objectif d'atteindre deux millions de visiteurs par an à l'horizon 2018, avec une cible intermédiaire de 1 500 000 touristes en 2016, les orientations stratégiques reposent sur la valorisation optimale d'une dynamique multisectorielle fondée sur les piliers suivants :

- le développement des infrastructures et des services logistiques (portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et routières, commissionnaires de transport) ;
- l'aménagement des sites et le renouvellement des produits permettant de réhabiliter et de requalifier les stations touristiques existantes (Saly, Cap-Skiring, Saint-Louis, Dakar, etc.) mais également de valoriser les potentiels touristiques encore insuffisamment explorés (Pointe Sarène, Joal, Mbodiène, Grande Côte, Pays Bassari, Iles du Saloum, Touba, Tivaouane, Kédougou, etc.)
- et la création des conditions juridiques, fiscales et financières favorables à l'investissement privé.

ACTIONS ET MESURES

Diverses opportunités d'investissement dans le tourisme peuvent être exploitées par les investisseurs privés nationaux comme étrangers. Avec la construction et la réhabilitation d'infrastructures de soutien au tourisme, le Sénégal envisage de mener les actions phares et prendre les mesures prioritaires suivantes :

- favoriser la diversification et la structuration de l'offre touristique du Sénégal ;
- dynamiser la valorisation des écosystèmes côtiers (700 km de plage) ;
- aménager de nouvelles zones touristiques intégrées ;
- mettre en valeur le potentiel touristique ainsi que le patrimoine architectural historique ;
- établir un agenda d'animation culturelle et artistique riche et variée ;
- relever fortement la qualité des services à travers notamment le niveau de formation et de qualification ainsi que les compétences des acteurs du secteur et privilégier un tourisme durable plus intégré.

Afin d'opérationnaliser les actions prioritaires du **plan d'actions quinquennal 2014-2018**, 24 projets prioritaires ont été élaborés dont 11 fiches pour le développement de l'offre, 5 fiches pour la promotion touristique et enfin 8 fiches pour la gouvernance du secteur touristique.

